



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh à la salle 203, Takuhikanitshuap et par visioconférence (Zoom), située au 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le mercredi 12 juillet 2023 de 11 h 13 à 11 h 15.

SONT PRÉSENTS : Patrick Courtois, vice-chef
Guylaine Simard, vice-cheffe
Carina Dominique, conseillère
Jonathan Germain, conseiller
Jonathan Gill-Verreault, conseiller
Sylvie Langevin, conseillère
Jean-Denis Bergeron-Simard, directeur général adjoint
Cathy Launière, greffière par intérim

SONT ABSENTS : Gilbert Dominique, chef (MALADIE)
Guylaine Gill, directrice générale

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Économie, emploi et partenariats stratégiques
 - 3.1 Entente | Régie des loteries et des courses du Québec
4. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

En l'absence du chef Gilbert Dominique, Guylaine Simard assume la présidence. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.



RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Guyline Simard procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion, qui est adopté sans modification.

Proposé par Patrick Courtois
Appuyé de Carina Dominique
Adopté à l'unanimité

3. ÉCONOMIE. EMPLOI ET PARTENARIATS STRATÉGIQUES

3.1 ENTENTE | RÉGIE DES LOTERIES ET DES COURSES DU QUÉBEC

RÉSOLUTION N° 8512

CONSIDÉRANT la vision de Katakuhimatsheta qui se traduit ainsi : « Unis et fiers de notre identité millénaire, continuons notre portage sur le sentier de l'autodétermination » pour élaborer ses défis et orientations;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan affirme et exerce ses droits ancestraux, son titre ancestral, son droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale sur le Nitassinan;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan souhaite développer une approche de collaboration et de concertation avec le milieu économique, favorable à l'essor de l'économie;

CONSIDÉRANT qu'une entente est intervenue le 12 octobre 1993, entre le gouvernement du Québec et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan relativement à la constitution d'un organisme local appelé Piekuakami Metueun (Jeux Lac-St-Jean);

CONSIDÉRANT que ladite Entente avait pour but de constituer un organisme local chargé de délivrer des licences de bingo dans la communauté de Mashteuiatsh, soit Jeux Piekuakami Metueun (JPM);

CONSIDÉRANT que le bingo est un outil économique fondamental permettant de financer les activités essentielles de ses organismes communautaires;

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

CONSIDÉRANT que l'Entente vient à échéance le 12 octobre 2023 et que nous devons signifier notre intention d'y mettre fin trois (3) mois avant son échéance, soit au plus tard le 12 juillet 2023;

CONSIDÉRANT qu'un non-renouvellement de l'Entente permettrait à la communauté d'exercer un contrôle par la création de notre propre commission des jeux et les encadrements et lois applicables;

CONSIDÉRANT que le projet de Constitution prévoit que les jeux font partie intégrante du patrimoine culturel et naturel des Pekuakamiulnuatsh et qu'il est ainsi possible de se doter de lois visant à développer, protéger et préserver le droit à la propriété intellectuelle relatif au patrimoine culturel et naturel.

IL EST RÉSOLU de ne pas reconduire l'Entente de constitution de l'organisme local Piekukami Metueun/Jeu Lac-Saint-Jean avec le gouvernement du Québec intervenue en 1993;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de mandater la direction générale afin d'acheminer une correspondance au Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuits pour les aviser du non-renouvellement de l'Entente, et ce à l'intérieur des délais prescrits;

IL EST FINALEMENT RÉSOLU de mandater les directions Économie, emploi et partenariats stratégiques et Soutien à la gouvernance de débiter le travail afin de constituer une commission ou un organisme indépendant chargé entre autres d'administrer et de délivrer les licences de bingo.

Proposée par Patrick Courtois
Appuyée de Sylvie Langevin
Adoptée à l'unanimité



RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

4. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 11 h 15, proposée par Carina Dominique appuyée de Sylvie Langevin et adoptée à l'unanimité.



Cathy Launière
Greffière par intérim